

LE PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe.

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Administrateur-gérant: GEORGES MASSON.

L'ulcère qui mine les droits de propriété

Sape les fondements mêmes du crédit général de nos propriétaires ruraux

Méfiance généralisée à l'égard des terriens et des villageois—Propos d'un financier—Plusieurs raisonnent comme lui—Le petit prêteur et l'infortunée paysanne—L'échec du Prêt Agricole, les vices de titres et les teignes hypothécaires—Témoignage d'un savant notaire—A quelque chose, malheur est bon—Le mal est connu, il faut y remédier—Remèdes—Rendre utilisable la prescription acquisitive et libératoire ? etc.—Réformer au besoin notre "bon" système d'enregistrement.

"Ce système est bon... donc il faut l'améliorer."

C'est le *Chronicle-Telegraph* qui, dans son numéro de lundi (9 novembre), résumait ainsi les révélations et conclusions très inopinées d'une enquête secrète, mystérieuse, clandestine, dont il aurait été, seul privilégié, l'heureux informé, et qui aurait réhabilité d'un seul coup le bon système québécois d'enregistrement, attaqué par "le journal de Rimouski".

J'ai expliqué, la semaine dernière, que ce n'est qu'incidemment et secondairement, — et à la suite de M. Olivier Asselin, — que je me suis risqué à énoncer l'opinion que le dit système d'enregistrement serait devenu une espèce de "has been" et que son état comparable au gâtisme serait loin de favoriser la solution du "problème des titres".

En vérité, ce n'est pas tant le système d'enregistrement dont je visais à mettre en lumière les lacunes et les imperfections, que l'entrave des titres vicieux, enregistrés ou non, qui empêche notre classe agricole de saisir la dragée trop haute que lui tend, de l'édifice Carrell, à Québec, le Prêt Agricole Canadien. Cette entrave, bien réelle, mais aussi trop longtemps imperceptible, en fait, difficile à percevoir, par contre aujourd'hui mieux reconnue, un vétéran de la profession notariale, homme de science et d'expérience, veut bien témoigner, à l'appui de mes affirmations, qu'elle existe au suprême détriment des cultivateurs qui s'adressent au Prêt Agricole pour emprunter. "Le principal obstacle au succès du Prêt Agricole", m'écrit mon distingué correspondant, dont je pourrais révéler le nom à une enquête qui se ferait au grand jour, "c'est, comme vous le dites, de constituer une chaîne parfaite. Il manque presque invariablement des titres, qu'il est impossible de trouver parce qu'ils n'ont jamais existé." Ce témoignage — si anonyme qu'il soit pour le moment — vaut quelque chose, je vous l'assure, car il n'est pas d'un enfant d'école, et je suis prêt à le prouver en aucun temps, lettre en main!

C'est cette fatale ornière, creusée par l'insuffisance des titres, jointe à l'embarras des vieilles hypothèques caduques mais non radiées, que devait rencontrer comme principal handicap sur son chemin, dans notre province, dans notre comté en particulier (où il n'a été effectué par CINQ prêts d'un montant GLOBAL de \$740,000 depuis 1929), le Prêt Agricole Canadien, dont le fiasco a soulevé tant de mécontentements et de protestations d'un bout à l'autre du Québec.

Mais à quelque chose malheur est bon. L'échec du Prêt Agricole a fait, pour ainsi dire, toucher du doigt l'ulcère qui ronge progressivement nos droits de propriété, non seulement à la campagne, mais aussi, et bien plus encore, dans les villages et villes de province, pour ne rien dire de ce qui a pu se produire dans les grands centres urbains, que je ne connais pas assez. A tel point que je n'hésite aucunement à dire que le crédit général de nos populations rurales en est sensiblement amoindri, et qu'il existe à l'état latent, dans l'esprit des financiers et prêteurs d'argent, un sentiment de méfiance qui les rend comme d'instinct hostiles à placer leur argent sur biens-fonds, dans les districts ruraux.

Il y a quelques années, je causais, dans un salon, en tête-à-tête avec un homme de loi et de finance, très au courant des méthodes campagnardes d'affaires et de placements, dont il avait d'ailleurs usé largement pour son propre compte, par le passé. Ce monsieur me confiait qu'il avait dans le moment quelques milliers de piastres en disponibilité et qu'il se proposait de les convertir bientôt en débiteures et autres valeurs solides. Je lui glissai, au cours de la conversation, la suggestion suivante:

—Si vous prêtez à 7% sur hypothèque à de bons cultivateurs, vos placements vous paieraient mieux que ces débiteures. Cela ne vous tente pas? Ainsi, je connais précisément un cultivateur propriétaire d'une belle grande ferme à X... et qui est en recherche d'argent à emprunter... Excellente garantie, rendement rémunérateur...

—Non, non, merci bien, j'en suis rassasié, de ces prêts sur hypothèque ou "remède" aux habitants. On ne sait jamais ce qu'elles valent, leurs hypothèques!

—Mais on peut le savoir... Il y a le Bureau d'enregistrement!

—Mon cher monsieur, ne me parlez pas des bureaux d'enregistrement. Je connais cela. J'y suis allé bien des fois dans ma vie, pour les autres et pour moi. Quel fouillis! Quel salmigondis! Un affreux labyrinthe rempli de ronces et de broussailles. On revient de là plus embrouillé qu'avant d'y entrer. On y arrive l'esprit préoccupé; on en sort l'esprit éreinté et abruti.

Mon interlocuteur exagérait-il à plaisir? Je le crois. Evidemment, son parti était pris de dénier tout crédit à nos propriétaires ruraux. Il n'est pas, malheureusement, le seul qui, à ma connaissance, raisonne ainsi et qui n'a pas plus confiance que cela au crédit dont nos terriens ont droit de jouir du fait qu'ils ont "du bien sous les pieds". Divers facteurs ont concouru sans doute à créer cette disposition à la méfiance, et ce préjugé. Le moindre n'est certainement pas l'anormal état de choses causé par l'impossibilité, dans une multitude de cas, de fournir de justes titres clairs et nets et d'établir que l'hypothèque offerte en garantie sera au premier rang.

Le printemps dernier, une vieille paysanne, d'un veuvage récent, se présente à moi, en compagnie d'un petit prêteur d'argent — son concubinage, qui avait consenti à lui prêter, pour régler ses affaires, quelques centaines de piastres à 7%, sur première hypothèque.

—Sur PREMIERE hypothèque, vous entendez bien! dit-il, très fort, en s'adressant à moi.

L'emprunteuse renchérit:

—Oui, monsieur, c'est entendu, sur première hypothèque. Je ne crains pas de le dire. Je n'ai rien à cacher. Ma terre est claire de tout. On l'a payée jusqu'à la dernière cent, du vivant de mon pauvre défunt mari.

—Alors, dis-je au prêteur, vous exigez que j'aille vérifier au Bureau d'enregistrement?

—Certainement. Et j'y vais avec vous. Je veux voir ça de mes yeux...

Après une heure de fouilles assez pénibles dans les registres, en compagnie du petit prêteur, j'avais recueilli la corpuente gerbe de six vieilles hypothèques non radiées, et noté une couple de titres de propriété qui rompaient la chaîne à quelque part.

De retour auprès de la dame, je vis notre homme la saluer en disant:

—Au revoir, madame!

—Mais... vous partez... sans me prêter?

—Oui, madame, je pars... et je ne prête pas. Je devais vous "passer" \$600.00 sur première hypothèque, et non pas sur la septième. Il y aurait SIX hypothèques avant moi! Bonjour, madame. De plus, je me permets de vous dire que, d'après ce qu'on a découvert au "Greffe", votre propriété n'est pas à vous! Il vous manque de titres. Moi, cela ne me regarde pas. Mais ce qui me regarde, c'est le soin de mon argent. Quand vous aurez trouvé et fait enregistrer les actes qui manquent, et effacé les six hypothèques collées sur votre propriété, on fera des affaires, mais pas avant.

Pas avant? Ceci équivalait à dire: sûrement, jamais.

Insuffisance fatale des titres, teignes hypothécaires, pratiquement indestructibles... les anciens détenteurs et créanciers étant depuis longtemps passés de vie à trépas, ou définitivement perdus de vue.

C'est triste à constater, mais c'est comme cela. C'est comme cela que dans

d'innombrables cas les prêteurs se comportent à l'égard des solliciteurs d'argent. Et c'est comme cela, aussi, que s'est créée et répandue l'opinion qu'il faut se méfier des affirmations des terriens qui se croient "seigneurs" de leurs terres, c'est-à-dire propriétaires, et qui affirment de la meilleure foi du monde que leurs terres sont claires et nettes, parce qu'ils les ont "toutes payées jusqu'à la dernière cent."

Le Prêt Agricole ne fait ni mieux, ni pire que les autres. Il est plus exigeant encore, parce qu'il prête à distance et qu'il reçoit ses fonds de l'Etat. Il veut et requiert une chaîne complète de titres clairs et nets. Et l'on est dans l'impossibilité, le plus souvent, de la lui procurer. Alors? Alors! Il faut comme le bonhomme dont je parlais tout à l'heure: Bonjour madame, bonjour monsieur, ce n'est pas sur deuxième, ou sur quatrième hypothèque, ni sur une propriété qui n'est pas à vous puisqu'il vous manque des titres, que je dois vous prêter. Bonjour madame, bonjour monsieur, je le regrette, mais ce n'est pas de ma faute. Je ne puis vous prêter, si vous n'avez d'autres et de meilleures garanties à me donner.

Les vices et embarras de titres, compliqués des vieilles hypothèques non radiées, ont, comme la rouille funeste, sourdement miné le droit de propriété, et, infiniment plus que le droit de faillite, fait perdre confiance en la stabilité et la valeur immobilière de nos agriculteurs, ce qui a contribué, pour une énorme part, à restreindre leur crédit, comme celui des villageois et des citadins des petits centres, encore plus sérieusement endommagé.

Que faire, direz-vous, pour remédier à ce désastreux état de choses? Quel remède faudrait-il appliquer?

C'est à nos législateurs d'avis, de décider et d'agir. Ils peuvent beaucoup, les législateurs, ils peuvent tout. Ils peuvent, par exemple, très facilement je crois au moyen de quelques petits textes de loi appropriés, faciliter l'évidence de la prescription formelle tant acquiescive que libératoire, tant décennale (juste titre, possession continue et bonne foi) que trentenaire (possession sans titre ni bonne foi), — ce qui aurait pour effet, la plupart du temps, de mettre un terme aux incessantes incertitudes entretenues sur la valeur des droits de propriété, si lamentablement dépréciées et rongées par l'ulcère sévissant. Mais, à cette fin, il faudrait révoquer les causes suspensives de prescription existantes en faveur des incapables, mineurs ou autres, ou les subordonner à des formalités de rigueur. Il faudrait, aussi, réformer, autant qu'il faut, le rouage et le fonctionnement de notre système d'enregistrement, pour lui rendre, selon sa destination, son rôle exact d'informateur précis en ce qui a trait aux immeubles, tel que ce rôle est clairement défini par Mignault dans ses commentaires sur le Droit Civil Canadien:

"Il faut donc que tous les contrats qui modifient, amoindrissent ou affectent le droit de propriété des immeubles puissent être connus de TOUT LE MONDE, et le moyen de les faire connaître, c'est le système de publicité que nous appelons l'enregistrement des droits réels... Dans l'ancien droit, il n'y avait pas de système général de publicité. On n'éprouvait probablement pas le besoin, car les transactions étaient peu nombreuses et on pouvait facilement se rendre compte de l'état de chaque immeuble. Il n'en a pas été de même depuis un siècle, et toutes les nations se sont efforcées de SIMPLIFIER et FACILITER les transactions immobilières en établissant des bureaux où l'on peut FACILEMENT trouver le dossier, si je puis m'exprimer ainsi, de chaque immeuble."

Il faut voir si cet objectif de renseignements faciles et simples est atteint, de nos jours, au moyen de notre "bon" système d'enregistrement. Mais il y a tant à dire sur la bonté, la simplicité et les beautés de plus en plus devenues à notre époque, que j'en reparlerai, si Dieu me prête vie, une autre fois, avant longtemps... A bientôt!

JACK.

Un notaire nous écrit

A propos du Prêt Agricole, des titres et de l'enregistrement.

Un notaire, qui exerce sa profession en pleine paroisse agricole, au centre d'une région de colonisation, et qui sait comment les choses se passent entre le Prêt Agricole et les cultivateurs de sa région, nous communique de nombreuses et intéressantes remarques sur les difficultés qu'il y a d'emprunter de la commission. Elles ont trait à certaines exigences de celle-ci et aux complications qui surgissent de notre système d'enregistrement, dont il faudrait, est-il lui-même d'avis, simplifier certains rouages de même que certaines opérations de la loi en regard à la preuve de prescription etc. — Nous lui laissons la parole:

Les opérations du Prêt Agricole, abstraction faite des titres de propriété et des lois d'enregistrement, sont d'une lenteur déconcertante. L'on devrait être capable de déterminer immédiatement, sur la réception d'un dossier, tout ce qui manque en détails futilles pour éviter des frais de correspondance et des retards importants à un emprunteur qui a besoin de son argent. A l'heure actuelle, ça prend des mois et des mois à décrocher un prêt de cette institution, et pour quoi?

Le dossier à son arrivée passe entre les mains d'un vicair... probablement... qui a mission d'étudier les titres de propriété; s'il y trouve des obstructions, il les fait connaître et il faut prendre les moyens pour les faire disparaître; ensuite c'est un autre vicair... aussi qui a pour besogne de voir si les titres sont clairs. A l'avance, l'on est certain de le voir arriver avec des futilités, comme celle-ci: exiger qu'une récoession soit portée en marge de tous les actes de vente auxquels il réfère, à près qu'il a été enregistré comme titre de propriété (j'ai trouvé la chose très forte parce qu'on ne fait porter en marge que des quittances ordinaires); c'est encore un autre vicair... qui voit à l'état matrimonial de toutes les personnes dont les noms apparaissent comme ayant transigé sur une propriété. Mais ce sont encore des délais et des délais interminables! Le dossier arrive en

non renouvelés devant être nuls pour l'avenir sauf les droits de propriété!

Quant aux titres de propriété... eh bien! C'est le code civil en entier qu'il faudrait refondre pour obtenir des titres assez facilement... et pour satisfaire plutôt les négligents que les hommes d'affaires! Je craindrais d'aborder cette question trop ouvertement; cependant, il y aurait certainement des améliorations à y apporter au point de vue matrimonial par exemple...

Il devrait être possible de faire bénéficier davantage les propriétaires des lois de la prescription acquisitive (10 ans avec titre et bonne foi) si c'est depuis la mise en vigueur du cadastre, et donner à ce dernier l'effet d'un jugement en ratification de titres à l'égard de la personne qui y est portée comme propriétaire lors de sa confection. La confection d'un cadastre général tous les 30 ans rendrait aussi de fiers services aux propriétaires.

Enfin, l'on devrait généraliser l'usage des actes en minute pour tout ce qui a trait aux immeubles... même en Gaspésie, et supprimer partout l'acte sous seing privé.

L'on parle de créer un tribunal, mais nous en avons déjà pour appliquer la loi existante; si l'on veut d'autres effets, il faudra d'autres lois, car l'on ne peut raisonnablement créer de lois d'exception dont bénéficieraient seulement les personnes qui veulent emprunter du Prêt Agricole.

Que l'on simplifie d'abord les procédés de ceux qui sont chargés d'appliquer la loi du Prêt Agricole Canadien, que l'on adapte le système d'enregistrement TORRENS aux besoins de nos lois françaises, et l'on aura déjà rendu de grands services à la classe agricole sans trop attaquer de front notre Code Civil, et sans créer d'inutiles tribunaux qui ne peuvent faire autre chose que de sanctionner les lois existantes, comme ceux d'aujourd'hui.

En outre, toujours tellement lorsqu'il s'agit de s'adresser à cette branche de l'autorité suprême, que l'on néglige souvent les lois d'application; c'est un remède qui serait probablement pire que le mal dans les circonstances. Lorsqu'une personne a besoin d'argent et s'adresse au Prêt Agricole pour en avoir, en aurait-elle pour élucider ses titres devant le tribunal que l'on projette de créer lorsqu'elle n'en a même pas pour défrayer le coût des certificats d'enregistrement que son notaire est obligé d'avancer avec l'assurance d'en être payé seulement au bout de 15 à 20 ans?

Nos lois d'enregistrement n'ont pas suivi les progrès modernes et ne répondent guère aux besoins actuels. La transcription dénote encore un peu trop fortement "les lits de justice" de Louis XIV... La démocratie devrait en simplifier les rouages et les frais surtout!

Il faudrait d'abord confectionner de nouveaux cadastres, et se contenter de l'index aux immeubles par casier, au lieu de cahiers: le dépôt ou simplement la mention de l'enregistrement de tel acte qui y serait fait devrait être suffisant pour en conserver la teneur; s'il est reçu en minute, il est conservé dans les archives du notaire; plus de douaire contumél! Il ne restera plus que le régime matrimonial qui pourrait embarrasser les hommes et qu'on est venu créer par la dernière session que la signature de la femme sera requise pour disposer d'entrevu à titre gratuit des immeubles de la communauté... L'interprétation de "titre gratuit" est assez large qu'elle peut ouvrir la porte à des difficultés pour les acquéreurs d'immeubles dans un avenir assez rapproché!

En fait de douaire préfixe, il comporterait tout simplement hypothèque comme un simple acte d'affection hypothécaire auquel on pourrait donner mainlevée au besoin.

Autant l'on fera disparaître le recours aux tribunaux pour les titres de propriété, autant l'on rendra service à nos populations. C'est pourquoi le projet ANGERS a passé facilement et c'est pourquoi aussi passerait facilement tout le lot tendant à donner un titre clair à celui qui, ayant eu dix ans de possession avec titre et bonne foi, se trouve aujourd'hui à être pas plus avancé que celui qui a une possession de 30 ans sans titre et sans bonne foi.

Enfin tant qu'on laissera la question "INTERPRÉTATION" dans les titres de propriété... notre système d'enregistrement ne pourra servir de modèle comme on le prétend en quelques hautes lieux; il devrait au moins prendre cet avantage que lui donne le système TORRENS: Supprimer l'interprétation en fait de titres c'est supprimer du coup des nombreux procès (c'est probablement la raison qui empêchera ce système d'être adopté), c'est faire disparaître les nombreuses démarches chez un notaire ou un avocat, c'est nettoyer notre système de lois civiles françaises d'un tas de toutes sortes de choses qui affectent notre système d'enregistrement et en font un palimpseste et du charbon. Tant qu'on crée des tribunaux spéciaux pour élucider des titres de propriété, on crée aussi des tribunaux pour le système de lois civiles françaises d'un tas de toutes sortes de choses qui affectent notre système d'enregistrement et en font un palimpseste et du charbon.

Entre l'ambition de compétence et le désir d'arriver

"Dans la médecine, dans les professions libérales, dans toutes les sphères d'activité, l'idéal de compétence, l'idéal de perfection, est la compétence. L'idéal de l'Action Catholique, est plus nécessaire que jamais. Et il y a lieu de se demander s'il n'est pas en baisse à mesure que monte le désir d'arriver."

"Il ne faut pas confondre le désir d'arriver avec le désir d'être compétent, continue ce même journal. Le désir d'arriver, tout le monde en a un peu; l'ambition, tout le monde, généralement, l'a; on le trouve même, généralement, chez les individus d'autant plus violents et irrésistibles que le souci de la

Paysages de France LA NORMANDIE

S'il est une province française qui puisse prétendre dans l'âme canadienne-française à plus d'affection que toute autre, c'est bien la Normandie.

Beaucoup d'entre nous en ont véritablement les enfants, par delà les siècles. Un Français débarqué sur les rives du Saint-Laurent est tout d'abord frappé de retrouver, si accentuée, si véritable, le plus pur type normand chez un grand nombre de Canadiens. Il n'est pas jusqu'aux noms qui bien souvent ne soient pas les mêmes que ceux de là-bas, jusqu'au parler, jusqu'à l'accent, et jusqu'à cette mentalité aussi, faite de bonhomie, de modération, de sagesse dans le jugement, de bon sens et d'attachement aux traditions. Nous sommes, en grande part, Normands, et à ceux d'entre nous qui, sacrifiant à leur désir de voyages, s'en iront un jour quelconque visiter l'ancienne mère patrie, je dis tout net: "En Normandie, vous vous sentirez chez vous."

On peut dire d'elle qu'elle a de multiples visages. Non seulement elle est verdoyante et fleurie, mais si diverse en ses aspects. Quelques écrivains, même de génie, tel l'immortel Gustave Flaubert, l'ont chantée, avec amour, certes, mais en ont peut-être à travers leurs descriptions, donné une fausse idée à ceux qui les lisent. En évoquant les nostalgiques romanesques de Madame Bovary on pourrait se représenter la Normandie comme un pays d'une tristesse et d'une platitude désolantes. Il n'en est rien. Elle a de multiples visages, vous dis-je. C'est cela surtout qui surprend. Après avoir admiré le royal estuaire de la Seine, on est étonné de trouver tant de charme à la Normandie fluviale et bocagère, à celle des petites rivières ombragées de beaux arbres, comme à celle des bois, des jardins et des parcs. La région sylvestre et pastorale de l'Eure s'oppose nettement à celle plus accidentée de l'Orne. Il y a une Suisse normande, garnie de vraies montagnes, laquelle elle-même est proche voisine d'une Viverra de Normandie. Cette Riviera, cette Normandie maritime, qui s'étend de Dieppe à Cherbourg et même à Granville, présente elle aussi, une foule d'aspects contrastés. Sévère et un peu monotone dans le pays de Caux comme dans le Cotentin, elle semble ramasser toutes ses grâces et toutes ses magnificences entre Honfleur et Cabourg. Assurément cela ne rappelle que de loin la Riviera provençale: les falaises normandes ne sauraient se comparer aux Alpes maritimes. Pas de beaux profils de montagnes, pas de promontoires ni de rivages découpés et travaillés comme des oeuvres d'art, et une autre lumière surtout, très différente de la lumière méditerranéenne. Et pourtant, certains matins d'été, où la mer, toute bleue sous la faiblesse toute blanche, prend une splendeur presque méditerranéenne, sont donc délicieusement beaux!

Néanmoins, cette Normandie est bien une Riviera tout de même, non pas seulement par le faste de ses Deauville, de ses Trouville, de ses Cabourg, de toutes ses luxueuses stations balnéaires échelonnées sur des milles et des milles de côtes, mais par la beauté de ses paysages, à de certains endroits aussi grandioses que ceux de Provence et d'Italie. C'est surtout la vigueur et le foisonnement de sa végétation, les grands arbres, le débordement de la parure florale, qui surprennent ici. Un massif de chênes ou de marronniers, à la lisière d'un parc, une villa aux toits rouges, aux fenêtres et aux balcons fleuris de géraniums, devant un parterre éclatant de bégonias, d'hortensias, de roses et d'œillets, toute opulence végétale s'élevait à travers les branches chargées de feuillages sur le fond mouvant et argenté de la mer, ou bien encore une route encaissée entre ses haies arborescentes, ses arbres fruitiers, les rameaux de ses hêtres et de ses ormes qui se rejoignent en vertes ogives, ces simples beautés naturelles prennent, dans cette Normandie des rivages, un accent inconnu et vraiment spécial.

Au tournant de l'estuaire de la Seine, en face le Havre, Honfleur, avec son étrange église de bois, son sanctuaire aérien de Notre-Dame de Grâce, ses vieux logis autour de ses bassins déserts, offre peut-être les plus magnifiques spectacles marins de toute cette côte normande.

Parmi les villes de l'intérieur, après Rouen, c'est Caen, l'antique capitale de la province, qui s'impose le plus à l'attention comme à l'admiration par une physionomie bien à elle, et par aussi un nombre extrêmement intéressant de beaux monuments. Il est vrai que la France en compte tellement de ces monuments, qui forment la partie la plus délicate de son patrimoine de beauté, d'amour et d'art. L'héritage de Caen à ce point de vue est abondant, elle fut gâtée par les siècles enfus.

Parmi tous ces édifices et tous ces vestiges du passé, on distingue quatre groupes principaux: le roman, le gothique, le renaissance et le classique. Dans le premiers se rangent les deux splendides basiliques de St-Etienne et de la Trinité, l'abbaye des Hommes et l'abbaye des Femmes ainsi que les appelle la voix populaire. De toutes deux se dégage une impression de puissance et de force que l'on rencontre bien peu souvent. Ce sont en même temps deux monuments d'une inégalable élégance aérienne, toute de légèreté et de luminosité joyeuse.

Même aspect des églises gothiques, Saint-Jean, Saint-Pierre et Saint-Sauveur. Elle sont blanches et gaies dans leur robe de pierre lumineuse, et toutes fleuries, et couronnées des plus exubérantes et des plus folles végétations de gothique flamboyant, poussé à son paroxysme. Que de broderies!

De ce gothique très épanoui à l'art de la Renaissance, la transition est presque insensible. C'est ce style qui a laissé le plus de vestige dans les rues du vieux Caen. Un peu partout, des fenêtres à meneaux, des lanternes ou des tourelles en poivrière, de vieux hôtels, à peu près intacts, décorés de hauts reliefs et de fort belles statues.

Puis c'est le groupe des édifices classiques. L'hôtel de ville, le palais des facultés, l'Eglise Notre-Dame de la Gloriette et bien d'autres portails, d'autres chapelles, d'autres maisons qui furent nobles jadis. Parmi tous ces beaux monuments, qui place insigne revêtent bien certainement à l'ancienne abaye bénédictine, qui s'adosse à l'Eglise St-Etienne et est aujourd'hui devenue le lycée de l'endroit. Que cette abaye désaffectée est donc belle! Il faut avoir vu, pour le comprendre, ses escaliers monumentaux, ses rampes de fer ouvragé, ses cloîtres, les plaques de ses cours, son parloir orné de trumeaux Louis XV, sa salle capitulaire, sa chapelle, son réfectoire avec ses voûtes en berceau, ses boiseries sculptées et les fresques qui garnissent un peu partout ses vieux murs.

Si l'on quitte ce véritable et si riche musée qu'est la ville de Caen, on trouvera tout alentour mille autres beautés naturelles qui, quoique gâtées peut-être aujourd'hui par le voisinage d'agglomérations industrielles, n'en sont pas moins fort prenantes. Une promenade surtout est à recommander, et c'est celle, au crépuscule, que l'on peut faire le long du canal, ombragé de grands arbres, qui relie Caen à la mer. Ce canal, d'eau dormante, est large comme un fleuve, un fleuve tout droit, qui se déroule et qui se perd dans le nébuleux et attirant horizon marin. Ce miroir d'eau ainsi étalé à l'infini est d'une grandeur et d'une mélancolie inexprimables.

C.-A. B.

UN OUBLI DE L.U.C.C.

L'Union Catholique des Cultivateurs, à son récent congrès général, a réclamé des professionnels l'abaissement de leurs tarifs d'honoraires.

L'U.C.C., n'aurait pas dû oublier que la proposition demeure ainsi peu conforme à l'équité et pratiquement irréalisable. Car pour permettre aux corporations professionnelles de diminuer leurs tarifs il faudrait qu'en même temps les propriétaires diminuent les loyers de bureaux, les sténographes leurs salaires, les compagnies d'éclairage leurs taxes, les administrations publiques leurs impositions de taxes et licences, et tous les fournisseurs leurs prix. Bref, il faudrait que tout le monde se rajuste proportionnellement, en même temps, ou dans tous les cas... plus vite que ça!

Les cultivateurs ont été condamnés à donner, les premiers, l'exemple dans cette voie de la baisse. Ils ne devraient pas être les seuls... avec messieurs les professionnels. Tout le monde doit marcher ensemble, au même niveau, à l'unisson. Si l'on y parvenait, le problème de la crise économique serait, en grande part, résolu.

FLIC.

compétence est nulle. Pour ces arrivistes, la grande question est de parvenir à la fortune et aux honneurs par tous les moyens possibles, la compétence arrivant à la queue. Aussi, quel succès pour l'individu, quel succès sifflant pour la collectivité! Le désir de compétence est quelque chose d'infinitement plus profond. C'est par lui que le niveau intellectuel et social d'une ville, d'une province et d'un pays s'élève constamment.

C'est par lui que les groupements humains goûtent les raffinements de la civilisation et assurent une place de choix dans l'histoire du monde. Quand un jeune homme à l'ambition de la compétence, on peut être rassuré sur son compte: on peut voir en lui une présence unie pour la race et le pays. C'est un constructeur."

—S. Exc. Mgr Courchesne a fait, au commencement de la semaine, devant les Voyageurs de Commerce de Montréal, une intéressante conférence, dont nous donnons un bref résumé en 2e page.

—La première bordée de neige de l'automne est tombée en notre région dans l'après-midi du 8 novembre, dimanche.

—Pour permettre aux fidèles d'entendre à la radio "l'heure catholique", les vœux ont lieu maintenant à la cathédrale à 7 h. 30, au lieu de 7 heures.

—M. Yvon LePage, du bureau légal de la Commission des Liqueurs de Québec, était à Rimouski lundi dans l'intérêt de son département.

—Bonjour, cher ami, j'ai appris que vous alliez vous marier, tous mes compliments.

—Moi!... Mais pas du tout!

—Oh! alors, toutes mes félicitations!

—Moi!... Mais pas du tout!

—Oh! alors, toutes mes félicitations!

—Moi!... Mais pas du tout!

—Oh! alors, toutes mes félicitations!

—Moi!... Mais pas du tout!

CHEZ LES VOYAGEURS A MONTREAL

Son Excellence Monseigneur Georges Courchesne, évêque de Rimouski, a magistralement analysé lundi soir au Monument National, à Montréal, le problème familial. Son Excellence donnait sa causerie devant les membres de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce.

Le président de l'Association, M. R.-N. Beaudet, a présenté la conférence.

L'intérêt que prennent les voyageurs de commerce à la question du mariage, est, selon le conférencier, un signe que l'on a l'oreille ouverte aux enseignements qui viennent de haut, qui viennent des faits.

Il n'y a qu'un moyen d'affronter le problème familial, c'est la piété. La piété familiale, c'est une conviction qu'on a un devoir de justice envers tout ce qui donne la vie physique ou morale; il y entre du respect, de la pudeur, de la tendresse, de la confiance. La part d'éléments matériels qui entrent dans le mariage, nous n'y songeons pas parce que la religion a élevé l'amour des hommes pour les femmes. La vie, en effet, est un peu comme un rosier. "Depuis les joies pures de l'union terrestre (mystère joyeux), il faudra passer par les mystères de l'union douloureuse, que les mystères de l'union douloureuse, que l'on ne supporte que dans l'espérance d'une union glorieuse". L'Etat lui-même est d'accord que les unions soient saines; car le mal qui ronge les familles est pire que le désordre politique. Et, pourtant, le mariage est attaqué; ce sont ces attaques que le Saint-Père veut dénoncer dans l'encyclique "Casti Connubii", en étudiant l'état de mariage en ce qu'il se rattache à son origine, d'institution divine. Les trois biens du mariage sont la postérité, la fidélité, le sacrement.

Le conférencier expose le malheurisme et réfute les objections des partisans de la limitation des naissances (birth control). Il rappelle le mot de Saint-Paul: "La femme qui a enfanté ne se souvient plus de ses douleurs, parce qu'elle a mis un homme au monde". La limitation des naissances serait bien remplacée, comme motif de charité, par l'amélioration de la condition du pauvre, par exemple, la création de caisses de compensation. Le mariage, institution chrétienne, offre la fidélité, qui apaise l'âme et les sens; il offre enfin l'assurance de l'indissolubilité, qui éloigne bien les troubles, parce qu'on comprend que "pas un être ne peut délier ce que Dieu a lié, pas même une belle-mère".

Pour ce qui est de l'éducation sexuelle, le conférencier est d'avis qu'on ne doit pas abuser de l'éducation physiologique, mais que les parents doivent instruire l'adolescent des responsabilités qui pèsent sur lui.

NAISSANCES A RIMOUSKI (Baptêmes à la cathédrale)

Le 30 octobre, M.-Simonne-Jeanne, enfant de Daniel Goode et de Rose-Anne Beaudet. Parrain, François Desrochers; marraine, Simonne Beaudet.

Le 2 novembre, M. Gilberte-Christiane, enfant de Georges Larouche et de Ovide Tremblay. Parrain, Edmond Chasé; marraine, Gilberte Tudeau.

Le 4 novembre, J.-Georges-Roch, enfant de Germain Lavoie et de Léda Proulx. Parrain, Joseph Trudeau; marraine, Maria Proulx.

Le 8 novembre, J.-Claude-Amédée, enfant de Eugène Gagné, ingénieur forestier, et de Blanche Thibault. Parrain, Amédée Thibault; marraine, Catherine Lavoie.

Le 8 novembre, Jean-Claude, enfant de L.-Philippe Amiot et de Alma Lavoie. Parrain, Louis Amiot; marraine, Alice Bérubé.

Le 8 novembre, Marie-Ghislaine, enfant de Léopold Bédard et de Hectore Plourde. Parrain, Ernest Lavoie; marraine, Clara Plourde.

Le 10 novembre, M.-Béatrice-Lucette, enfant de Adéodat Côté et de Eva Mignault. Parrain, Joseph Mignault; marraine, Prudentine Bélanger.

Le 15 novembre, M.-Simonne-Monique, enfant de Louis Duchesne et de Ursule Côté. Parrain, Rodolphe Côté; marraine, Amanda Veilleux.

Le 15 novembre, J.-Georges-Henri, enfant de Adélaïde Rousseau et de Elizabeth Ruess. Parrain, Jean-Bte Leclerc; marraine, Adrienne Proulx.

Le 15 novembre, M.-Marcelle-Augustine, enfant de Léo Lepage et de Joséphine Duchesne. Parrain, Jean-Bte Lemieux; marraine, Marie Gagné.

Le 15 novembre, J.-Jean-Marie, enfant de Albert Leclerc et de Alphéda Côté. Parrain, Oscar Ross; marraine, Julie Côté.

Le 17 novembre, Jean-Paul-Eugène, enfant de René Ouellet et de Georgiane Côté. Parrain, Eugène Lachance; marraine, Catherine Parent.

Le 18 novembre, M.-Madeleine-Laurie, enfant de Louis St-Pierre et de M.-Adèle Dubé. Parrain, Valmore Dubé; marraine, Maria St-Pierre.

MARIAGES A LA CATHEDRALE

Le 18 novembre, Arthur Yockell a été épousé Gabrielle Lepage.

SEPULTURES A RIMOUSKI

Le 31 octobre, M.-Yvonne Bélanger, fille de Alphonse Bélanger et de Adeline Moreau, décédée le 29 oct. à l'âge de 19 ans.

Le 31 octobre, M.-Cécile-Georgette Heppell, enfant de Adolphe Heppell et de Emma Gagné, décédée le 30 oct. à l'âge de 6 mois.

Le 4 novembre, Oscar Langlois, époux de Bernadette Bellavance, décédé accidentellement le 1er nov. à l'âge de 44 ans.

Le 10 novembre, P.-Emile Mignault, fils de Emile Mignault et de Clara Bolduc, décédé le 7 nov. à l'âge de 18 ans et 6 mois.

Le 11 novembre, Céline Tardif, épouse de feu Damase Jéneau, décédée le 9 nov. à l'âge de 62 ans.

Le 13 novembre, Elzéar Roy, rentier, décédé subitement au Séminaire le 11 nov. à l'âge de 76 ans.

Le 16 novembre, Anouche Gagnon, épouse de Joseph St-Pierre, décédée le 13 nov. à l'âge de 22 ans et 7 mois.

HEUREUX GAGNANT

M. H.-Paul Côté, de Priceville, a été l'heureux gagnant du Radio General Electric qui a été raflé par la Légion Canadienne. Le tirage a eu lieu dimanche le 15 novembre 1931.

LA BASILIQUE DU CHRIST-ROI

Un équipe de terrassiers a commencé les travaux préliminaires en vue de la construction sur le sol historique de Gaspé. 50 hommes au travail

Nous recevons le communiqué suivant du Souvenir Canadien Inc.:

Lundi, le 2 novembre, à Gaspé, sur le terrain acquis pour y ériger la "Basilique nationale du Canada au Christ-Roi", une équipe de terrassiers aux ordres de la firme Roberge et Drolet, de Québec, les plus bas soumissionnaires, a commencé les travaux préliminaires, nécessaires en vue de la construction de ce monument de la piété nationale du Canada envers le souvenir de ses origines chrétiennes.

Ces premières opérations, que dirige l'architecte de la basilique, M. Géo. Rousseau, consistent en travaux de déblaiement, de sondages, de nivellement, de terrassement et de drainage, qui devront permettre d'entreprendre, à bonne heure, le printemps prochain, les excavations et puis la fondation des assises de l'imposant édifice.

Ces opérations préliminaires dureront plusieurs semaines. Elles fourniront l'emploi à une cinquantaine d'hommes, soutiens de familles, et contribuent de notable façon à alléger la misère actuelle du chômage, sévissant à Gaspé et aux environs, comme dans le reste du S.C.I., on n'y emploie que des gens de la localité ou des environs.

Le Souvenir Canadien projette de faire durer ces activités bienfaisantes pendant une bonne partie de l'hiver qui arrive, pour peu que l'encouragement désirable de ses souscripteurs et bienfaiteurs vienne le justifier de poursuivre cette expérience économique-sociale. Sa prochaine entreprise serait de faire préparer, pendant l'hiver, à Gaspé même et sur tout le littoral gaspésien du golfe, la pierre et le granit "du pays gaspésien", qui devront exclusivement servir à la construction du monument-souvenir. A recueillir ces matériaux, à les transporter à pied d'œuvre, un nombre assez considérable de manoeuvres, aujourd'hui sans emploi, en ces parages, trouveraient sûrement leur gagne-pain.

Ces généreux desseins pourraient-il s'écarter? Cela dépend du concours plus ou moins cordial et empressé que voudront bien accorder au Souvenir Canadien Inc., la population chrétienne du Canada et ceux qui ont mission de la représenter ou de la guider dans ses mouvements d'ensemble: gouvernements, municipalités, associations, confréries ou individualités.

On peut espérer que cette condition favorable sera réalisée, à en juger par la sympathie qui a souri jusqu'ici au projet du Souvenir Canadien, et par le sentiment vif et profond qui se manifeste, à l'heure où la crise démoraleuse semble enfin laisser pressentir qu'elle dénouera, avant trop longtemps, la mortelle étreinte dont elle nous enserré: à savoir qu'il importe d'apaiser le courroux du ciel, d'implorer miséricorde, pardon et régénération—au moyen d'un acte de foi propitiatoire, solennel et national!

C'est ainsi qu'en agissant la France, "pénitente et dévouée", au lendemain de ses désastres de 1870, en faisant ratifier et proclamer d'utilité publique, par ses députés, à l'Assemblée législative, le "voeu" de dresser sur la butte de Montmartre la basilique nationale du Sacré-Cœur! C'est ce que fit encore la France, en 1917, par le voeu national de son évêque, et aussi la Belgique, son allié, par le voeu de l'éminent cardinal Mercier, pour la basilique du Sacré-Cœur, à Bruxelles, à l'heure où le sort de la guerre du droit semblait tourner contre les Alliés. De même en ce qui concerne le "voeu de l'univers catholique pour obtenir la paix au monde", par l'érection d'une basilique au Sacré-Cœur, à Jérusalem, prononcé à Toulouse, France, en 1918, par l'archevêque du lieu, feu Mgr Germain, puis approuvé et encouragé par Rome.

Rien ne synthétisera mieux l'acte de foi, de repentir et de confiance du Canada chrétien et catholique, pour mériter d'être bientôt libéré du funeste fléau, et protégé, à l'avenir, contre tout retour offensif, que le "voeu tacite", si non formel, de notre peuple prouvé, faisant généreusement les sacrifices voulus pour assurer, selon le désir net-

tement exprimé du Saint-Père, la prompte édification de la "Basilique nationale du Canada au Christ-Roi" — la première église de cette importance à être dressée en Amérique, sous ce vocable si prometteur et significatif: proclamation, par tout un peuple, de la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ. — Communiqué.

GANDHI CHEZ LE ROI

Il se présenta à la cour dans son vêtement nationaliste, donna la main cordialement à Sa Majesté et tous deux parlèrent de la température. — On servit du lait de chèvre au "Saint".

LONDRES. — Dans son costume habituel d'un vêtement autour des reins et d'un chape, le mahatma Gandhi assista le 5 novembre à une réception royale au palais Buckingham et se présenta devant le roi à qui il chercha à enlever depuis des années le vaste empire des Indes.

C'était la première fois que le petit chef nationaliste, qui prétend représenter 600,000,000 d'indiens intouchables et 300,000,000 d'autres Indiens, rencontrait le roi Georges V et il sembla s'en réjouir immensément.

"Le roi et la reine furent des plus obligeants et des plus gracieux", dit-il. "J'aimai aussi le prince de Galles".

Le prince était arrivé de Liverpool en avion pour assister au thé d'Etat servi au palais royal à environ 600 invités.

Au milieu de la réception M. Gandhi quitta soudain le palais, car il n'a pas de patience aux réunions sociales et la conversation en de telles circonstances le fatigue.

Le mahatma ne manifesta aucun des signes de crainte que l'on rencontre parfois parmi les sujets du roi.

DONNE LA MAIN AU ROI

Les hôtes n'ont pas été obligés de présenter leurs hommages d'obéissance au roi et à la reine car un tel geste aurait été désagréable pour le chef nationaliste. Lorsque le roi en redingote présenta sa main, M. Gandhi lui donna une bonne poignée de main et après lui avoir fait un grand salut, il se leva les deux mains devant la poitrine à la manière d'un prêtre bouddhiste, ce qui est la salutation la plus formelle de l'Inde.

La réception eut lieu dans la fameuse galerie des peintures du palais. Gandhi parut étonné lorsqu'il promena ses yeux sur l'ameublement royal de la galerie et sur toutes les peintures des anciens rois et des anciennes reines du pays.

SON CHALE ETAIT PROPRE

Le chape du mahatma était d'un tissu filandreux et il avait été lavé par Mile Madeline Slade (Mira Behn), son disciple anglais, mais son vêtement faisait un grand contraste avec les robes soyeuses des princesses de l'Inde qui étaient aussi au nombre des invités. Les turbans sertis de bijoux, les pendents d'oreilles à diamants, les colliers de perles et les bracelets de platine des princesses représentaient une richesse incalculable.

Tandis que les autres prirent du thé, des gâteaux et de la crème à la glace, le roi fit préparer pour M. Gandhi un bol de lait de chèvre chaud. Le roi et la reine Marie conversèrent pendant quelques instants avec M. Gandhi.

Après la réception M. Gandhi dit que lui et le roi n'échangèrent que de bons mots au cours de leur entretien, parlant surtout de la température et de son effet sur un homme venu si récemment de l'Inde.

Comme on lui demandait si le roi l'avait encouragé dans son espoir d'obtenir l'indépendance de l'Inde, le mahatma regarda le ciel et se joignit les mains en disant "Seulement Dieu donne de l'encouragement, et non pas les rois".

ELECTROCUTE DANS SON AUTO

Springfield.—L. S. Huntley, du No. 11, rue Maynard fut électrocuté dimanche soir lorsque son auto alla frapper un poteau de lumière électrique sur la rue Central et que les fils puissants tombèrent sur lui et mirent le feu à sa machine. Les pompiers retirèrent son cadavre des débris avec des crochets à manches en bois pour ne pas recevoir de choc.

MISTINGUETTE ET CHEVALIER

Des jambes d'actrice valent-elles un million?

Un belle paire de pattes c'est une belle chose; un million en est une autre, mais quand la paire de pattes vaut le million, on peut dire, je crois, que le total vaut la peine ou le plaisir d'être regardé.

Mais une paire de pattes, même très jolies, très bien faites, cela vaut-il réellement un million? C'est affaire d'appréciation, et il faut croire qu'il y a des gens de cet avis puisque les pattes de Mistinguette, la célèbre artiste parisienne, ont été estimées et assurées à ce prix-là. C'est une gloire tout comme une autre, et qui fait rêver la blonde Alice White qui veut, elle aussi, avoir des pattes d'un million.

La blonde Alice dit et affirme que ses pattes sont aussi bien faites que celles de Mistinguette; nous ne la contredirons pas, nous lui souhaitons simplement de garder alors cette beauté spéciale aussi longtemps que l'actrice parisienne qui, elle, à près de soixante ans, peut servir encore de modèle sous ce rapport, au peintre ou au sculpteur le plus difficile.

Car elle a de belles pattes, Mistinguette! des pattes fines, élancées, avec des petites fossettes aux genoux, tout comme une délicieuse fillette de seize ans! Aussi elle n'a pas peur de les montrer et il n'y a peut-être plus guère que les Fugères de l'extrême sud ou les Esquimaux de l'extrême nord qui ne les aient point vues ou tout au moins n'en aient point entendu parler.

Ces pattes-là ont fait sa renommée, ce qui est bien agréable pour une artiste et aussi sa fortune, ce qui est encore plus agréable, même pour tout le monde. Elle les a fait assurer pour un million, ce qui est comique; il n'y a pas un cheval de course qui pourrait en dire autant. Si un jour, ce que nous ne lui souhaitons pas, elle se fait égarer par ses précieux supports, elle pourra s'en faire mettre d'autres, non pas en bois, mais en or.

Mistinguette est célèbre pour deux raisons: ses pattes d'abord, et la "trouille" qu'elle a faite de Maurice Chevalier; c'est elle en effet qui l'a lancé dans la circulation et, ma foi, elle n'a pas trop mal réussi, car si Chevalier n'a pas lui-même des pattes d'un million, il a maintenant un portefeuille qui vaut peut-être davantage. Avec ça on peut se passer de pattes.

On dit que Mistinguette a rencontré Chevalier un peu avant la guerre et a trouvé en lui un bon partenaire pour ses "numéros" dans les music-halls; mais la guerre est venue, Maurice est parti pour les tranchées et fut fait prisonnier à Verdun. On dit aussi que Mistinguette ne s'endormit pas alors sur ses jolies pattes mais s'en servit pour musé à jouer au père et à la mère!

Les Canadiens apprécient un bon thé



Se vend le plus et toujours de plus en plus 'Frais des Plantations'

TOUS LES ETRES VIVANTS ONT BESOIN DES "ENZYMES"

Le malt d'orge, la base même de la BIERE DOW OLD STOCK, est très riche en ENZYMES, les ferments solubles qui transforment les éléments nutritifs de l'orge de façon à les rendre assimilables par le corps humain.

Le procédé de brassage Dow rend possible la réaction complète des enzymes et permet aux précieuses propriétés nutritives de l'orge de passer dans la bière.

Vous trouvez donc deux choses dans chaque verre de Bière Dow Old Stock—un breuvage moelleux, rafraichissant, et une source additionnelle de propriétés nutritives et reconstituantes pour votre corps.

On constate que le lait en bouteille laissé au soleil possède une saveur spéciale. Même 10 minutes produisent un effet appréciable. — Extrait de la "GAZETTE" de Montréal.

Le soleil peut aussi changer la saveur de la bière, tout comme il change celle du lait. C'est pourquoi la Bière Dow Old Stock est toujours mise dans une bouteille verte.

Bière Dow Old Stock SES ENZYMES FAVORISENT LA SANTE

ENZYMES

Les enzymes sont des ferments solubles essentiels, présents dans les sucs digestifs et dans certains aliments, dont ils transforment les éléments nutritifs de façon à les rendre assimilables. Sans leur concours, le plupart des êtres vivants ne pourraient trouver leur subsistance dans la nourriture. Leur action fait partie du processus de vie de la nature, qui rend possible la respiration, assure la croissance et entretient les forces.

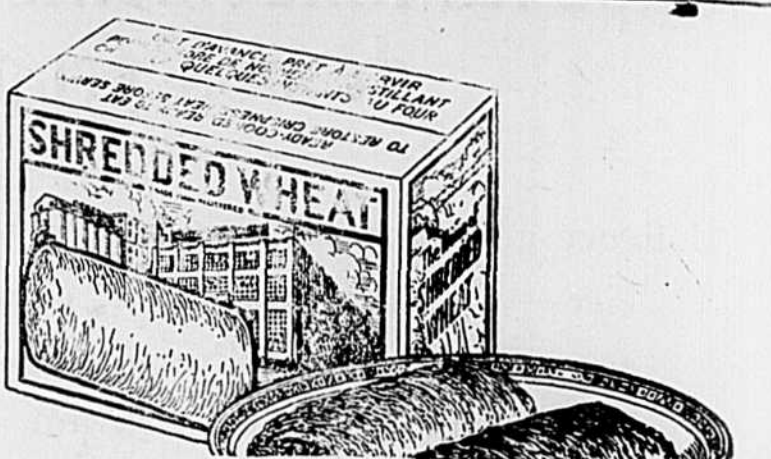


—N'ayez pas peur du chien. Vous savez bien qu'un chien qui aboie ne mord jamais.

—Oui. Mais je ne sais pas exactement à quel moment il va s'arrêter d'aboyer!

Economisez sur vos comptes d'épicerie hebdomadaires. Voici une source de nutrition supérieure dont vous pouvez bénéficier à moins de frais... des sirops délicieux et appétissants, qui assurent santé et énergie. Servez-en souvent à la place de desserts coûteux. Chez votre épicer.

SIROP de MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND et SIROP BENSON'S GOLDEN



"Comment avez-vous préparé le déjeuner si vite?"

"Mais, c'est parce que je sors le Shredded Wheat, bien entendu. Je ne fais que prendre les biscuits à même la boîte et je les sers avec de la crème ou du lait; quelquefois j'y ajoute des fruits frais ou en compote. Si vous désirez un déjeuner chaud, je peux le préparer en un instant: Shredded Wheat grillé au four pendant que je fais chauffer du lait pour le verser sur les biscuits. Ah! je suis une amie du Shredded Wheat. C'est tout ouit et prêt à servir; et c'est aussi délicieux et nutritif pour le lunch que pour le déjeuner."

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

SHREDDED WHEAT AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

LE PROGRES DU GOLFE

Édité par La Compagnie du Progrès du Golfe, GEORGES MASSON, Administrateur, Bureau: Edifice de La Compagnie de Povo, 100, rue St-Laurent, Québec, P.Q., au Canada. Prix de l'abonnement: An Canada \$1.50 par année. An étranger \$2.00 par année. Tarif des petites annonces: Une insertion, 50c. 20 mots et deux cents par mot additionnel. Quatre insertions pour le prix de trois.

Petites annonces

SOUSSIONS

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mardi 22 décembre 1931, des soumissions pour la reconstruction partielle du quai et la construction d'un prolongement au quai de Grindstone, îles de la Madeleine, comté de Gaspé, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour réparations et prolongement au quai, Grindstone, I.-M., P.Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de l'ingénieur de district, rue de la Cathédrale, Rimouski, P.Q., de l'Association des Constructeurs de Québec, 267, rue Saint-Paul, Québec, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste de Grindstone, I.-M., P.Q.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

REMARQUE.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté au montant de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si la soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre, N. DESJARDINS, Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 7 novembre 1931.

Comment obtenir un emploi du gouvernement. Livret gratuit. The M. C. C. Ltd. Toronto 10.

HOMMES DEMANDES Pour vendre à domicile 100 nécessités domestiques. Compagnie exclusivement canadienne. Système Comptant. Profits 100%. Territoire réservé. Nos agents se font de \$50.00 à \$75.00 par semaine. Meilleurs temps pour débiter. Demandez catalogue et détails. LA CIE DES PRODUITS FAMILIEX, 4785 est, Ste-Catherine, Montréal.

LOGEMENT A LOUER S'adresser à J. W. PINEAULT, MONT-JOLI, ou à ALPHONSE BELLAVERNE, RIMOUSKI.

ROBES DE CARIOLES en peaux d'agneaux choisies, troublées Mackinaw, 34 onces, avec frange de feutre au prix de \$32.00 chacune. Aussi peaux d'agneaux tannées à \$15.00 chacune. S'adresser à JOHN CULLEN, Carleton, Co. Ont.

Contre la TOUX BUCKLEY'S MIXTURE Le remède sûr, rapide et prouvé. Rapide comme l'éclair, un simple gorgée le prouve.

Canada Province de Québec District de Rimouski. SOUS LA LOI DE FAILLITE Dans l'affaire de: Madame Ve Moise Verreault, Ste-Flavie, Qué., cédante autorisée. AVIS est par les présentes donné que Madame Ve Moise Verreault, le 12^e jour de novembre, 1931, fait une cession autorisée de tous ses biens, pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. Gleason Belzile, Séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur, jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée, aient élu un syndic permanent.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit, sera tenue à Rimouski, au bureau du Séquestre officiel, en la Palais de Justice, le 27^e jour de novembre, 1931, à onze heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains, avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée, doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée. Rimouski le 16 novembre, 1931.

R. O. GILBERT, Gardien. Bureaux: Avenue de l'Évêché, Rimouski, Qué.

SOUSSIONS

La Municipalité du Village de Privé recevra jusqu'à 7 hres P.M. le 25 novembre prochain des Soumissions pour la construction d'un réseau d'égout. Les Soumissions devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse les mots "Soumission pour égout".

On peut consulter les plans et devis et se procurer une formule de soumission au bureau du sous-secrétaire ainsi qu'au bureau des ingénieurs Caffiaux et Villeneuve, I. C. Jonquière.

Un chèque accepté, par une Banque à charte du Canada, égal à 10 p. du montant de la Soumission, fait à l'ordre de la Municipalité du Village de Privé, devra accompagner chaque Soumission.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des sou-

POINTE-AU-PERE

Le mardi, 29 novembre, il y aura à la Pointe-au-Père, un Échec au profit du monument à Ste-Anne qui sera érigé, l'an prochain, pour commémorer le 60^e anniversaire du Pélerinage et le 50^e anniversaire de la fondation de la paroisse.

Les habitués de nos parties de cartes peuvent dire à ceux qui l'ignoraient encore le bon renom, que nos veillées de famille se sont acquies et quelle satisfaction chacun en remporte...

Les entrées sont au prix habituel de 50 sous. Un lunch est toujours gracieusement offert.

LE COMITE.

CABANO

Situation ouvrière

En dépit des apparences de beaucoup de travaux, notre village reste encore avec un grand nombre de chômeurs. Seule, une petite équipe d'ouvriers travaille au chargement de wagons, à la scierie Fraser. Les chantiers de coupe de bois, quoique assez nombreux, n'ont pu tout employer les sans-travail, de sorte que beaucoup de nos jeunes gens restent encore inactifs, malgré toute leur bonne volonté de s'employer. Nous espérons et souhaitons que cette situation s'améliorera pour la dure saison d'hiver.

LES HAUTEURS

Nous avons eu les Quarante-Heures, il y a quelques temps. Plusieurs prêtres vinrent prêcher dans nos églises. Le sermon de circonstance d'ouverture fut prononcé par le Rév. Père Ménard, O.M.I., curé de Mont-Joli.

Les citoyens se rendirent en foule, malgré la mauvaise température, rendre hommage à Jésus Hostie.

La veillée une très belle cérémonie se déroula sous la présidence du Rév. Père Ménard qui fit la bénédiction du drapeau du Sacré-Cœur pour la ligue des hommes, puis des bannières de Ste-Anne, de Marie-Immaculée et de la Ste-Enfance.

L'éminent prédicateur exposa en quelques mots le but de ces congrégations.

M. l'abbé S. Plourde, de St-Gabriel, ainsi que son vicaire M. l'abbé Saint-Denis, furent de passage à l'occasion des Quarante-Heures de même que MM. les abbés Henri Côté, de St-Marcellin, P. Lebel et P. Chouinard, de St-Gabriel, J. A. Gagnon, de Ste-Jeanne, et J.-M. Roussel, vicaire de Ste-Angele.

Mme Camille Nadeau de passage à Rimouski dernièrement.

M. Jos Pineau, industriel, de passage à Rimouski et Québec, cette semaine.

M. Ernest Boucher, de passage à Rimouski.

M. l'abbé Pelletier, du séminaire de Rimouski, de passage ici.

M. Paul Gendron, de Price, accompagné de ses deux petits enfants Paul-Henri et Françoise était l'invité de M. et Mme Jos Pineau.

Mlle Yvonne Pineau, de Price, de passage dans sa famille.

M. l'abbé J.-Arthur Beaulieu, curé de notre paroisse, en promenade à l'île-Verte au commencement de la semaine.

M. Pierre Deschênes est venu à l'hôpital depuis quelques jours. On nous apprend que son état s'est un peu amélioré. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Nous avons eu la douleur d'apprendre la mort de Mme Marie-Jeanne Pelletier, épouse de M. Arthur Guimond.

De même que Mme Marie-Anne Michaud, épouse de M. Emile Charette, fromager, décédée à l'hôpital de Rimouski et inhumée en cette paroisse.

Nous plus sincères sympathies aux familles éplorées.

CAP-CHAT

FEU M. TELESPHORE ROY M. Téphore Roy est décédé subitement, dimanche 8 novembre, vers 7 heures du matin, durant la première messe, à laquelle sa femme était allée. Il était revenu d'un voyage de chasse le samedi soir, et bien fatigué. Il s'était couché très à bonne heure et le lendemain sa femme, Mme Roy, alla à la première messe et à son grand désespoir elle trouva au retour, son mari mort dans son lit.

La sépulture a eu lieu mardi.

Le service fut chanté par son frère, le Rév. Père Aimé Roy, qui s'était rendu sur les lieux en compagnie de ses frères, MM. Léopold et Antonio Roy.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse Amanda Roy, et quatre petits enfants en bas âge.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

Etes-vous chanceux

\$2000. distribués en prix. (Cette somme est garantie)

Pas de devinette, pas de concours. Achetez tout simplement un paquet de

POUDRE G-G POUR FAIRE VIN TONIQUE.

Chaque paquet vous donne droit à un coupon. Nous donnons une occasion extraordinaire à tous d'essayer ce Tonic. Il est absolument garanti sous tout rapport.

Sur réception de 75c. par paquet adressé à Boite Postale 1453. Dépt. H. Montréal, nous vous l'expédierons aussitôt ainsi que les coupons pour le Grand Tirage. Ne manquez pas cette occasion, vous le regretterez pour votre santé et pour votre fortune.

110 prix en tout. Ecrivez maintenant.

missions. Par ordre, Secrétaire-Trésorier.

LE MARCHÉ DOMESTIQUE EST LE MEILLEUR

Une note que vient de publier le Bureau fédéral de la statistique montre d'une manière frappante à quel point le marché domestique absorbe les produits agricoles au Canada. Nous comparons ici la production et la consommation estimée pour l'année dernière.

Item Production Consommation

Beurre la liv. 271,488,247 275,052,948

Fromage la liv. 119,402,458 43,556,443

Lait—condensé et en poudre, liv 110,160,799 83,010,864

ST-ULRIC DE RIV-BLANCHE

M. L. Gagnon, inspecteur, a fait la semaine dernière la visite des écoles de notre paroisse et a été satisfait en général du classement des élèves et du bon ordre qui semble régner partout.

—Mlle Malvina Dion et Rolande Gosselin ont reçu du Département de l'Instruction Publique par l'entremise de M. l'inspecteur L. Gagnon, une gratification de \$200.00 pour leurs succès dans l'enseignement durant l'année scolaire 1930-31. Nos félicitations.

Mme Ve Georges-G. Gendron, de St-Léonard, N.B., est venue demeurer chez son père M. Arthur Dion.

M. Albert Lapointe qui a passé quelques semaines dans notre village, est retourné dans sa famille à Ste-Anne de Beauré.

M. P.-A. Parent est revenu d'un voyage d'affaires à Québec.

Tout dernièrement, M. H. Larue, député à la Chambre des Communes était en visite chez M. J.-Bte Roy.

Dimanche dernier, étaient en visite au presbytère: M. et Mme M.-A. Beaulieu, de Mont-Louis.

Le 18 nov. M. Théo. Ouellet, fils de M. Michel Ouellet et de Dame C. Corneau, a épousé Mlle Irène LeFrançois, Inst., à Matane, fille de M. Alphonse LeFrançois, de Sayabec et de feu Imelda Dion.

ST-OCTAVE

—Mme Emile Dubé, de Rivière-du-Loup, était en promenade chez Mme Frs Dubé, récemment.

—M. Conrad Dumont, agent d'assurances, de Montréal, était en affaire ici, ces jours derniers.

—M. et Mme Ferdinand Dionne, de Lac Mitis, sont venus rendre visite à M. et Mme Germain Vignola.

—M. John Doiron est de retour d'un voyage à St-Quentin, N.B.

—Mlle B. Fournier qui était en visite, chez sa sœur Mme Ernest Deschênes, est retournée à Mont-Joli.

—M. Eugène Fontaine est parti en voyage d'affaire dans la Vallée.

—M. et Mme Germain Vignola ont passé quelques jours à St-Damase chez M. et Mme Jos. Bélanger.

—M. et Mme Amélie Landry d'Amqui ont passé la journée de samedi chez Mme N. Landry.

—M. E. Landry, L. Gagnon, avocat, Mlle Lucille et Annette Gagnon sont de retour de Québec. Ils ont fait le trajet en auto.

—M. Edmond Gaudreau est parti pour Causseval.

—M. Wilfrid LePauve, de Padoue, était en affaire dans le village mardi.

—Mme John Doiron est de retour de Québec, où elle a assisté aux funérailles de sa fille Mme Paul Marier.

—Mme D. Bouchard, de St-Donat, est en visite chez sa fille Mme J.-B. Deschênes.

—M. J.-D. Julien, de St-Anaclet, était de passage ici mardi.

—Mme Théo. Dubé ainsi que Mlle B. Ouellet sont venues à St-Octave, jeudi.

—M. Roméo Deschênes, Elie Bouchard et Lionel Richard, sont de retour de Causseval.

—M. Antoine Dumais, de Rimouski, est venu chez M. A. Thilault.

L'AUTO BORGNE SUR LA ROUTE

Dortnavant, un automobiliste qui n'aura qu'une lumière en avant de sa machine perdra son permis.

L'auto borgne sur la route a fait l'objet d'une déclaration catégorique de la part de M. Aurèle Lacombe, chef du service provincial de circulation.

"L'honorable M. Perrault," déclara M. Lacombe, "vient de m'aviser que nous devons être très sévères, à partir d'aujourd'hui, pour ceux qui font circuler des autos borgnes sur les routes de la province. Nous ne donnerons aucun avertissement supplémentaire; celui qui sera pris en défaut perdra son permis tout simplement."

"Le danger est trop grand sur les routes, à cause du trafic intense, pour que nous permettions à des imprudents de l'augmenter", poursuivit le chef du service de la circulation.

"Si donc un de nos officiers enregistre le passage d'une auto borgne, le conducteur perdra son permis. Nous avons des ordres formels de l'honorable M. Perrault."

JOSEPH LEBEL SERA EXECUTE

Pour son double assassinat Le juge Aimé Marchand le condamne à la potence pour le meurtre de Belloc et sa nièce.

Trouvée coupable du double assassinat de Jean-Baptiste Belloc, 70 ans, et de sa nièce, Antoinette, l'ancien Rimouskois Joseph Lebel alias Michaud, a été condamné, dans l'après-midi du 13 novembre à être pendu le 5 février prochain. Le jury des Assises a délibéré pendant cinq minutes avant de s'entendre au sujet du verdict à rendre contre l'ex-employé des victimes.

Belle et sa nièce avaient été trouvés morts dans leur maison de Nicolet, le 22 mai dernier. Le cadavre de la jeune fille fut trouvé dans l'escalier de la cave et celui du vieillard, dans la "tasserie" de la grange, sous le foie.

Les détectives provinciaux ont arrêté Lebel alias Michaud quelques semaines après la découverte de l'assassinat.

Le juge Aimé Marchand a prononcé la sentence de mort contre Lebel.

Lebel a confessé son double meurtre, en prétendant qu'il avait agi à corps dévoué. "J'ai moi-même traîné le cadavre de la jeune fille dans l'escalier", a-t-il dit dans sa confession au détective Jarguilles, laquelle a servi de témoignage au procès.

Le témoignage du Dr Rosario Fontaine, du laboratoire provincial de médecine légale, a démontré que Belloc avait le crâne fracturé en 12 endroits. On l'avait frappé à plusieurs reprises avec un tuyau de plomb. Le Dr Fontaine croit d'ailleurs que la jeune fille Antoinette fut tuée dans sa chambre au second étage, et que son meurtrier l'a transportée dans la cave, après son forfait.

Prévu pour le 20/11/31 UN DON ÉTRANGE

Un procès autour d'une succession de \$300,000 à Kansas City a révélé le mariage de George McClelland, 37 ans, avocat, ingénieur et agent d'immobilier, à Mme Rosella E. Tomkins, 76 ans, de Detroit. Mme McClelland a déclaré qu'elle avait été l'amie de la mère de son jeune mari et que cette dernière lui avait demandé d'épouser son fils avant de mourir.

Boeuf, la liv. 675,880,950 676,027,466

Lard, la livre 745,171,554 753,118,492

Mouton et agneau, la liv. 66,469,360 68,250,630

Beurre, la liv. 21,016,000 20,638,846

Laine, la liv. 303,255,753 304,094,509

Volailles la liv. 113,607,350 115,467,139

UN ESPOIR POUR LES VICTIMES DE LA CALVITIE

On expérimente de nouvelles méthodes scientifiques pour arrêter la chute des cheveux et les faire repousser. Chicago. Un véritable contingent d'hommes et de femmes chauves, ceux dont le crâne est complètement dénudé et ceux aussi dont la calvitie est encore incomplète ont envahi, au cours de la semaine passée, les bureaux de la Clinique de l'Université de l'Illinois où de nouvelles méthodes scientifiques contre la chute des cheveux sont actuellement à l'essai.

Il s'agit d'injections d'extraits de glande pituitaire, laquelle aurait une action marquée sur la croissance des cheveux.

Le Docteur B. Norman Bengtson, qui annonçait récemment la découverte d'une préparation tout spécialement efficace d'extraits de glandes pituitaires, déclare que plus de 150 personnes ont accepté de se prêter à ses expériences.

Il est fort encourageant, car il assure que bien peu de gens ne furent pas soulagés par son nouveau traitement.

On comprend facilement l'intérêt par cette découverte: nombreux sont ceux qui entretiennent maintenant l'espoir de voir leur chef à nouveau surmonté d'une luxuriante toison. Pour emprunter le titre d'une chanson d'un compositeur canadien Maurice Morisset, nous pouvons dire que, dans l'Etat de l'Illinois, "les chauves sourient".

SUPERSTITIONS

La semaine qui se termine ce soir — ou demain soir, si la semaine commence le lundi — contenait un vendredi 13, date fatidique pour les gens superstitieux.

Le nombre 13 est redouté de beaucoup de gens et il y en a autant qui craignent le vendredi. Quand le vendredi et le 13 arrivent ensemble, il faut s'attendre à tous les maux.

L'année 1931 a vu trois vendredis qui tombaient le 13: en février, mars et novembre. Nous ne saurions affirmer que l'année ait été heureuse; toutefois, comme disait l'optimiste, "l'aurait pu être pire."

L'année prochaine, le jour de l'an sera un vendredi, mais, par bonheur, il ne tombera pas le 13, ce qui serait un comble.

Ces restes de superstitions, qui datent du temps de la sorcellerie, des enchantements, des philtres et autres balivernes créées pour imposer aux naïfs et surtout pour exploiter leur crédulité, sont difficiles à faire disparaître. Je connais une foule de gens, sensés ailleurs, qui voient avec effroi le bris d'une glace ou la chute d'une salière. Appuyez une échelle contre un mur, sur le trottoir, et beaucoup de piétons éviteront de passer dessous. D'autres préféreront se priver de dîner que de s'asseoir à une table où douze convives sont déjà réunis.

Si, par hasard, un couteau et une fourchette sont croisés, c'est l'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel. Etreindre un habit ou une robe un vendredi porte malheur. Le voyage commencé le 13, finit mal. A ce compte, il faudrait éviter de mourir le 13, le dernier voyage étant, de tous, le plus désastreux.

Les gens superstitieux sont parfois ennuyés pour les autres. Si, par exemple, vous écrasez une chenille, ils vous diront: "Ne faites pas cela, vous allez amener de la pluie." Comme si une chenille écrasée pouvait avoir quelque influence sur la précipitation de l'eau, même quand on l'écrase avec précipitation.

Je n'en veux pourtant pas aux gens superstitieux, car ils m'ont permis d'écrire un des plus grands étonnements de mon adolescence. Je venais de sortir du collège et je me préparais à un voyage à l'étranger, quand mes parents et moi fumes invités à un réveillon intime, chez des amis de la famille.

J'allais beaucoup rendre visite à ces amis, car leur fille, du même âge que moi, m'inspirait des sentiments que j'ai, mais je n'en ai osé lui avouer, timide comme je l'étais à cette époque. Au moment du réveillon, je m'aperçus que la maîtresse de la maison semblait inquiète et nerveuse; plusieurs fois, je la vis parler à l'oreille de ma mère. Tout à coup, semblant prendre son courage à deux mains, elle dit tout haut: "Je regrette infiniment, mais Mlle B... ne vient pas, et sans elle, nous allons nous trouver treize à table. Une veillée de Noël, il n'y faut pas songer."

Un des convives suggéra: "C'est bien simple, faites servir les enfants à part, et nous serons seulement onze." J'étais un des "enfants".

La suggestion fut acceptée et, quelques minutes plus tard, je me trouvais dans un petit salon séparé de la salle, en tête-à-tête avec celle que j'admirais plus que tout au monde. Ne me demandez pas ce que j'ai dit, je ne m'en souviens plus. Elle riait parfois, peut-être de ma timidité. Je sais une chose cependant et c'est qu'au départ, en lui baissant la main — comme c'était la coutume alors — mes lèvres effleurèrent son poignet. Et il me semble encore goûter ce baiser naïf et maladroit.

Peu de jours après, je partais pour l'Angleterre. Je n'ai jamais revu cette jeune fille, mais je me suis toujours souvenu des petites veines bleutées qu'elle avait sur le poignet.

des HAMEAUX (dans "Le Canada")

LES TRAMWAYS LES PLUS RAPIDES

Philadelphie.—Dix tramways en forme de balle, les premiers au pays, donnent maintenant le service sur la voie suburbaine de 13 milles entre Philadelphie et Norristown. Ils peuvent faire une vitesse maximum de 100 milles à l'heure, et aller en moyenne à 83 milles à l'heure, mais on ne leur fait faire que 70 milles à l'heure à présent sur les chemins droits.

Le Présent... L'Avenir... vous seront dévoilés par Madeleine Jeanne, qui possède plusieurs années d'études dans les sciences de la cartomancie. Coupez le paquet de cartes trois fois, dites nous quelles cartes vous avez retirées, et envoyez 50c. en bon de poste. Ecrivez dès aujourd'hui.

MADAME JEANNE BEAUCO-JONCTION, Qué.

Recettes les General Electric Vagabonds chaque mardi soir, sur une chaîne de postes couvrant le Canada tout entier.

Recettes les General Electric Vagabonds chaque mardi soir, sur une chaîne de postes couvrant le Canada tout entier.

Recettes les General Electric Vagabonds chaque mardi soir, sur une chaîne de postes couvrant le Canada tout entier.

Recettes les General Electric Vagabonds chaque mardi soir, sur une chaîne de postes couvrant le Canada tout entier.

Recettes les General Electric Vagabonds chaque mardi soir, sur une chaîne de postes couvrant le Canada tout entier.

Recettes les General Electric Vagabonds chaque mardi soir, sur une chaîne de postes couvrant le Canada tout entier.

Recettes les General Electric Vagabonds chaque mardi soir, sur une chaîne de postes couvrant le Canada tout entier.

Recettes les General Electric Vagabonds chaque mardi soir, sur une chaîne de postes couvrant le Canada tout entier.

Recettes les General Electric Vagabonds chaque mardi soir, sur une chaîne de postes couvrant le Canada tout entier.

Recettes les General Electric Vagabonds chaque mardi soir, sur une chaîne de postes couvrant le Canada tout entier.

Recettes les General Electric Vagabonds chaque mardi soir, sur une chaîne de postes couvrant le Canada tout entier.

Recettes les General Electric Vagabonds chaque mardi soir, sur une chaîne de postes couvrant le Canada tout entier.

Recettes les General Electric Vagabonds chaque mardi soir, sur une chaîne de postes couvrant le Canada tout entier.

Recettes les General Electric Vagabonds chaque mardi soir, sur une chaîne de postes couvrant le Canada tout entier.

Recettes les General Electric Vagabonds chaque mardi soir, sur une chaîne de postes couvrant le Canada tout entier.

Recettes les General Electric Vagabonds chaque mardi soir, sur une chaîne de postes couvrant le Canada tout entier.

Recettes les General Electric Vagabonds chaque mardi soir, sur une chaîne de postes couvrant le Canada tout entier.

Recettes les General Electric Vagabonds chaque mardi soir, sur une chaîne de postes couvrant le Canada tout entier.

Recettes les General Electric Vagabonds chaque mardi soir, sur une chaîne

OBSEQUES DE M.
MARIUS LABRIEA MATANE ET A BAIE DES
SABLES, LIEU DE L'INHUMATION

D'imposantes obsèques ont été faites, le 12, à huit heures, dans l'église de Matane, à M. Marius Labrie, avocat, décédé au Lac Edouard à l'âge de 32 ans. Une foule nombreuse de parents et d'amis avait voulu rendre un ultime témoignage à la mémoire du regretté disparu en suivant le convoi funéraire et en assistant à la cérémonie religieuse.

La levée du corps fut présidée par le Chanoine V. Côté, curé de la paroisse, qui chanta le service, assisté comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Beaulieu et Hudon.

Présentaient les coins du drap: MM. Léonidas Cloutier, avocat, Anquet, J. Joseph Gagnon, avocat, Mont-Joli, G. Nicol et Lionel Bilodeau, de Matane.

Conduisaient le deuil: la mère du défunt, ses frères, MM. Joseph, Marcel et Adrien; ses sœurs, Mme Dr A. D'Aigneault, de Mont-Joli, Mme A. Tanguay de Bedford, Mme A. Bernard, de New-York, Mme L. Cossette, Lowell, Mass., Mme L. Ducharme, des États-Unis, Mme L. Monastès, de New-Glasgow; ses neveux, Lucien et Ls-A. Labrie, Mlle N. Roy, M. H. Larue, député du comté de Matane, et sa famille. M. H. Jolicœur, avocat, Québec, M. A. Garon, avocat, Rimouski, M. J. Desrosiers, dentiste, Rimouski, M. J. Gagnon, notaire, Matane, M. Lucien Moreau, avocat, Québec, M. Gérard Simard, avocat, Rimouski, M. J. Mc-Laren, dentiste, Matane, M. J. N. Péron, N. D. Amqui, M. Dr A. Boissinot, de Matane, M. L. G. Belzile, notaire, Rimouski, M. Dr J. Fortin, Baie des Sables, M. et Mme A. Roy, Matane, M. et Mme P.-E. Gagnon, avocat, Rimouski, Cie Price, Matane, M. C. Claridge Ger. Cie Hammermill, Matane, M. G. Garand, M. L. Beaulieu, Matane, M. P. Gagnon, notaire, St-Octave de Métiis, M. J. M. Gagnon, notaire, Mont-Joli, M. E. A. Côté, avocat, Rimouski, M. A. Boucher, Baie des Sables, M. et Mme Elzéar Côté, Rimouski, M. U. Verreault, Baie des Sables, Mlle Irène Legendre, Québec, Mlle M. Belzile, Rimouski, Mme J. Thibault, Baie des Sables, M. J. Legendre, Québec, M. et Mme A. Turcotte, Mont-Joli, M. Pineault, colonel, Rimouski, M. T. Bégin, Rimouski, M. P.-F. St-Gelais, Rimouski, M. et Mme H. Roy, Baie des Sables, M. J.-C. Massé, Baie des Sables, L. B. Moreau, St-Damase, M. D. Carrier, St-Sables, M. A. Lepage, Baie des Sables, M. et Mme A. Sauter, Mont-Joli, M. et Mme L.-A. Côté, Matane, M. et Mme H. Lévesque, M. et Mme J.-A. Boulay, les Employés de la Cie téléphone et du Povoivre, M. Jos. Bledon, M. Jos. Otis, M. et Mme J.-H. Pelletier, M. Antoine Bérubé, M. E. Côté, M. J. Lebel, notaire, Dr A. Ruel, Dr L. A. Gagnon, M. A. Pineault, dentiste, etc., etc.

Au sanctuaire on remarquait, les confrères du défunt: MM. les abbés Beaulieu, Mercier, Lamontagne, Perreault, Talbot, D'Anjou, Brière, Beaulieu, curé de Rivière-Blanche.

Immédiatement après le service à Matane, un cortège à peu près de 125 voitures se dirigea vers Baie des Sables, où un second service fut chanté. A l'entrée du village de Baie des Sables, un autre cortège joignit celui de Matane et d'autres porteurs prirent place. On remarquait: MM. Anthime Bonenfant, Ulysse Verreault, Arthur Dubé, Aimé Bellemore.

Présentaient les coins du drap: MM. le Dr Fortin, Paul-Emile Massé, J.-M. Boucher, Yvon Ratié.

Le service fut chanté par M. le curé Jean, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés D'Amour et Soucy, tous deux du Séminaire de Rimouski, confrères du défunt.

REMERCIEMENTS
M. Joseph St-Pierre remercie bien sincèrement, tous ceux qui, à l'occasion de la mort de son épouse, lui ont témoigné des marques de sympathies, ainsi que ceux qui ont offert des couronnes, bouquets, cartes de sympathies, assistance aux funérailles.

REUNION DES AR-
TISANES

Mardi, le 24 novembre, à 8 h. 30 p.m., aura lieu à l'Hôtel de Ville la réunion mensuelle des Artisanas Canadiennes Françaises.

M. Adéodat Lavoie fera une conférence sur le "flirt".

Il va de soi que tous les membres de la Société et du Cercle Littéraire auront intérêt d'être présentes pour goûter et apprécier tout ce que le conférencier dira sur le sujet ci-dessus mentionné.

La SECRETAIRE

PADOUE

MORT ACCIDENTELLE. — Nous avons appris avec peine et grande surprise, la mort si pénible, d'un des nôtres, M. Henri Boudrias, né accidentellement au quai de Cap-Chat, mardi dernier, le 10 novembre.

Le soir, quelques minutes avant sept heures, M. Boudrias se dirigeait en automobile vers le quai, lieu où il devait voir un M. Michaud, propriétaire d'une goélette, à qui il avait affaire. Après qu'il y eut entente, le malheureux jeune homme s'apprêtait à revenir sur ses pas, et comme le quai est en majeure partie sous la forme d'une courbe, et n'étant pas éclairé; de plus, l'obscurité très profonde et le vent très violent d'un soir de novembre, rendaient plus difficile à parcourir, la distance qui le séparait de son automobile, et on suppose que M. Boudrias ne voyant plus la courbe capricieuse du quai, s'est heurté les pieds sur la partie préservatrice du bord et a tombé d'une hauteur d'environ vingt pieds. Heureusement un M. Labrie revenant d'une goélette, en voiture, n'ayant pas tout-à-fait été témoin de la chose, mais ayant cru entendre un

POINTE-AU-PERE

Banquet

Samedi soir, à l'Hôtel des Touristes, à la Pointe-au-Père, avait lieu un banquet aux huîtres offert par Mme Pineault, à l'occasion de la fermeture de la saison touristique. Un très grand nombre avaient bien voulu accepter l'aimable invitation, connaissant d'avance l'affabilité du personnel de cette maison, rendue populaire, et aussi la facilité merveilleuse qu'a Madame Pineault de faire les choses, aussi, inutile de dire que huit heures et demie sonnant, les places étaient remplies d'invités, débordant de joie et gaieté, et il était agréable de constater l'esprit d'union, de bonne entente, et coopération qui existe entre citoyens et voisins.

Les tables décorées avec un goût exquis de fleurs offraient aux convives cette bonne soupe aux huîtres... (Huîtres servies au désir de l'invité) gâteaux, fruits de toutes sortes, s'élevaient devant les appétits, le tout encadré d'un nombre très respectable de bouteilles de bon vin, de bière et de liqueurs douces.

La plus franche gaieté et la grande intimité n'a cessé de régner pendant ce banquet présidé par M. Chevrone, maire de la paroisse, qui au début s'est fait l'interprète de Mme Pineault, pour souhaiter la plus cordiale bienvenue à tous, remercier cette dernière d'avoir bien voulu offrir ce banquet, et aussi la féliciter de toute l'amélioration qu'elle a su apporter à sa maison pour rendre l'Hôtel des Touristes sur un pied d'égalité, avec nos grands hôtels que nous sommes fiers de posséder dans notre région. Et grâce à ce moyen le plus efficace pour attirer le touriste... cet hôtel a été certainement très en vogue durant cette dernière saison, ce qui démontre que les améliorations modernes sont la cause du succès obtenu par Mme Pineault durant la saison. Après avoir souhaité à chacun le "bon appétit", M. le maire reprend son siège et chacun tente, avec insuccès, de tout faire "disparaître" les tables étant trop bien garnies. Après le banquet, M. le président offre à M. le chanoine Roy, curé du Bie, de porter la parole, qui, dans une très aimable causerie a fait ressortir les qualités et la bonne renommée de notre Hôtel des Touristes. Le Rév. Père curé de la paroisse parla aussi en termes très élogieux de cette maison et de son personnel et invita ceux qui aimeraient à se rendre à la Pointe-au-Père, à nos homes veilles ne souffriront jamais de désappointement. En un mot, cette veillée fut un succès.

Nous donnons la liste un peu incomplète, des invités: M. L. J. A. Chevrone, maire, Rév. Père Courtois, curé de Pte-au-Père, M. le chanoine Elz. Roy, curé du Bie, Mme Samuel Caron, St-Denis, I.-D. Julien, St-Anaclet, M. Desrosiers, Ste-Luce, M. J.-B. Dubé, Pte-au-Père, M. Oscar Lachapelle, Ottawa, M. M. Alphonse Garon, avocat, L. Sasseville, M. Côté, Albert Thér. Berger, J.-A. Paradis, M. et Mme Jos. Brochu, M. et Mme Ferdinand Rioux, Mme Jos. Valcourt, M. Jos. Lebel, M. et Mme Th. Asselin, S.-G. Pineault, René Bellavance, Albert D'Anjou, Antonio D'Anjou, Gérard Fournier, François Desrosiers, Joseph Anelli, Henri Gosselin, gérant de Banque Can. Nationale, Léopold Lavoie, Raoul Perreault, M. et Mme J.-R. Gauvin, tous de Rimouski, G. Bourbomière, de Mont-Joli, M. et Mme J.-R. Gauvin, tous de Rimouski, A. Larochelle, A.-S. Lawson, Maurice Blais, M. et Mme J.-P. Desrosiers, M. et Mme Robert Wyatt, J.-Bte Beaulieu, Mme Francoeur, de la Pointe-au-Père, M. A. Fournier, M. W. Deschamps, M. et Mme Albert Fournier, M. et Mme H. Fournier, de Mont-Joli, Mme Ernest Poitras, Québec, R.-S. Young, Québec, et plusieurs dont les noms nous échappent. A tous et chacun un cordial merci.

cri étouffé, se hâta d'avancer et au moyen d'un projecteur de poche, il a constaté que l'eau coulait encore où le corps avait tombé, mais il ne savait rien de la réalité. Le mercredi matin, constatant que le jeune homme manquait et voyant l'automobile restée au bout du quai, on fit des recherches de différentes manières, car on n'était pas encore persuadé s'il était noyé ou disparu autrement, et ces recherches se continuèrent jusqu'au jeudi, et alors, sans aucun résultat, on fit parvenir la nouvelle aux parents le vendredi matin. Ces derniers se rendirent sur les lieux, et toujours les recherches se prolongeaient sur l'encouragement du Rév. curé de Cap-Chat, et le dévouement des parents en foule. C'est donc, dimanche matin, après la messe, que le père du défunt M. Hervé Boudrias accompagné de M. Alexandre Quimper, trouvèrent le cadavre, qui depuis plus de quatre jours, gisait dans un trop vaste tombeau et avait été amené par le courant, au lieu où se terminait la marche des vagues écumantes.

Le soir même, de Cap-Chat, on transporta le corps dans sa paroisse, à la demeure de ses parents.

Ce soir, du 10 novembre, devait donc, pour ce jeune homme, marquer la fin d'une vie courte, mais bien remplie, et devait aussi faire la rupture des nombreux projets du jeune âge.

M. Henri Boudrias était âgé de vingt-six ans et sept mois; il était employé de la Compagnie Rawleigh dans une partie du district de Matane.

Son service et sa sépulture eurent lieu, mercredi matin, au milieu d'un très grand nombre de parents et amis.

Présentaient le corps: MM. Hyacinthe Gagnon, Wilfrid Thériault, Léo-David Laflamme et Wilfrid Bérubé. Portait la croix: M. Paul-Eugène Laflamme.

Il laisse pour pleurer sa perte: son père et sa mère, M. et Mme Hervé Boudrias, trois frères: Roch, de Mont-Joli, Gérard et Urgel, de Padoue; trois sœurs: Mme Paul-Emile Laflamme et Mlle Antoinette et Marie-Louise, de Padoue.

Des parents et des nombreux amis le regretteront vivement, car il était très estimé.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus vives condoléances.

UNE PAGE INTERES-
SANTE D'HISTOIRELA QUARANTAINE
DE LA GROSSE-ILE

Ce qu'elle n'est plus qu'une depuis que la base d'inspection a été transportée à Pointe-au-Père.

Avec la fin de la navigation se termine le service de la Grosse-Ile qui est bien l'une des îles du fleuve la plus intéressante, qui est aux portes de Québec et qui pourtant est fort peu connue des Québécois. Tout récemment, la Grosse-Ile a été visitée par un groupe de plus de 200 membres de l'Association Américaine de la Santé Publique qui a tenu, comme l'on sait, à Montréal, un congrès qui a réuni de 1,500 à 2,000 médecins, hygiénistes, ingénieurs, etc., membres de cette importante association. A cette occasion, nous avons retracé quelques notes sur cette île du Saint-Laurent mieux connue sous le nom d'île de la Quarantaine et dont l'histoire fut plutôt tragique à certaines époques.

Mais la Grosse-Ile a présentement un autre titre pour nous justifier d'en parler. La Quarantaine a été établie à la Grosse-Ile en vertu d'une loi passée

en 1832. Elle comptera donc, dans quelques mois, cent ans et il est à espérer que l'on prendra des mesures pour célébrer ce centenaire. Le but de l'établissement de la Quarantaine était de prévenir l'entrée et la propagation au Canada du choléra asiatique. Les années de 1832, de 1834 et de 1847 furent les plus tragiques de l'histoire de l'île de la Quarantaine. Durant les deux premières années le choléra asiatique fit son apparition au Canada et y exerça de grands ravages. En 1832, les registres montrent qu'il est venu au Canada, d'Angleterre et d'Irlande notamment 51,800 immigrants et c'est sur des vaisseaux qui portaient ces immigrants que la maladie fit son apparition pendant la traversée. Il fallut jeter à la mer de nombreux cadavres. La même chose se répéta en 1834. En 1847, ce fut le typhus venant d'Irlande avec des milliers d'immigrants chassés de leur pays par une grande disette de pommes de terre. Le 20 mai 1847, trente vaisseaux chargés d'immigrants étaient accostés à la Grosse-Ile. Ils étaient partis d'Irlande avec 12,519 passagers. De ce nombre, 777 moururent en mer et 459 sur des navires à la Grosse-Ile. Les rapports officiels disent que sur le total des immigrants irlandais qui vinrent au Canada, 8,000 moururent en mer et 5,424 à la Grosse-Ile.

AU BON THEATRE LTEE

"AZAIS" vue française, 23, 24, 25 novembre

Gary Cooper et William Boyd, dans "CITY STREET" 26, 27, 28 nov.

UN MAGNIFIQUE GRAND
FILM FRANCAIS

"AZAIS"

Ne manquez pas cela, la semaine prochaine

Lundi, mardi et mercredi prochains, la direction du "Bon Théâtre" offrira au public de Rimouski et de la région un des films les plus spirituels et charmants du répertoire français: "Azais", production Jacques Haik, d'après la délicate comédie de Georges Berr, et Louis Verneuil avec le célèbre comique Max Dearly dans le rôle principal. "Azais" est un film essentiellement gai, c'est une petite merveille dans son genre, poudrée d'esprit scintillant, miroitant, volute de charme léger et construite avec un art consommé de la situation amusante et de l'enchaînement sans longueurs. Et puis, il y a Max Dearly qui devrait suffire à nous faire courir au spectacle.

Azais, qu'est-ce donc que Azais? Un philosophe, ou tout au moins le seul principe qu'assume encore sa philosophie, le système de la compensation. Tant d'années de chance, tant d'années de déveine. C'est ainsi que Félix Borne, hier professeur de musique, est soudain bombardé directeur de la station hivernale de Saint-Hector par le

Baron Wurtz, aimable homme dont la marotte est de lancer des affaires abracadabrantes. On imagine sans peine toute la fantaisie dépensée par Georges Berr et Louis Verneuil dans cette comédie. Les tribulations de Félix Borne, accablé par la chance après trente-six ans de déboires, sont traitées avec une ironie très fine; le dialogue est d'une gaieté communicative.

Dans Azais, il y a non seulement de l'humour, de la finesse, de l'entrain, la gaieté pétillante et constante, mais de superbes scènes d'amusements d'hiver, des promesses de skieurs et de patineurs auxquelles on assiste avec émotion et délices.

Azais! Si vous en avez entendu parler, ce ne peut être qu'en termes élogieux. Ne manquez pas votre occasion d'en juger par vous-mêmes, la semaine prochaine. Si vous n'avez aucune idée de ce que cela peut-être, Azais, eh! vous n'avez qu'à aller au Bon Théâtre l'un des trois premiers soirs de la semaine prochaine, et vous saurez en parler avec plaisir et connaissance de cause. Quand on n'entend parler partout et tout le temps en termes gémissants que de crise et de misère, il est bon de se distraire un peu en se reportant ailleurs par la pensée, en se dédiant à la source de joyeuse humeur qu'est le riche et vivant esprit français, comme on le retrouve abondamment dans Azais.

TEMOIGNAGES DE SATISFACTION

Le Progrès du Golfe n'a pas coutume de faire écho à des témoignages de satisfaction et des encouragements que lui prodiguent non seulement ses abonnés, mais encore ceux qui ont occasion de le lire soit par l'obligance de leurs amis qui le leur offrent, soit dans les salles de journaux et grandes bibliothèques. Mais il n'est peut-être pas inopportun, ne serait-ce que pour le faire mieux apprécier au besoin de sa clientèle, et pour démontrer qu'à \$1.50 son abonnement annuel est loin d'être exagéré, de citer parfois certains de ces témoignages rendus spontanément, et sans sollicitation, aux services qu'il lui arrive, dans la mesure de ses capacités, de rendre à la collectivité.

En voici un entre plusieurs récemment reçus:

EXTRAIT D'UNE LETTRE A M. GEORGES MASSON
"Je reçois une demi-douzaine d'hebdomadaires, j'en lis bien davantage. Nul, je tiens à vous le dire, n'égale en intérêt votre "Progrès du Golfe", que j'ai lu avec impatience et que je lis glorieusement, chaque semaine. Il y a, dans chaque numéro de ce vivant petit journal, des choses qu'on ne lit nulle part ailleurs, des renseignements, des raisonnements, des aperçus auxquels on ne songeait même pas, et pourtant qui sont tellement sensés, qui sonnent si bien les notes justes! Allure, ton, hardiesse, originalité de pensée et d'expression, je le trouve et j'admire tout cela en lui. Que sa lecture nous repose, de la banalité fastidieuse de tant de périodiques partisans ou incolores. On s'étonne de rencontrer tant de brillantes et estimables qualités réunies dans un simple hebdomadaire rural, publié si loin des grands centres.

Votre feuille fait honneur à la presse canadienne-française ainsi qu'à la région du bas de Québec. Je tiens plus que jamais à la recevoir. Voyez, s.v.p., à ce que mon nom et mon adresse soient correctement inscrits dans votre liste d'abonnés. Sincèrement, il me manquerait. Continuez à lui garder sa manière. Elle est unique et l'une des meilleures. A vous et vos excellents collaborateurs, mes meilleures félicitations... X..... ABONNE.

SALON IDEAL

Je tiens à communiquer aux dames et demoiselles que j'ai ouverts: un salon de beauté où je donne les onduations Marcel, aux doigts, à l'eau, et shampoo. Ayant suivi les cours au salon d'une coiffeuse très compétente Mme Gonzague Coulombe, de Campbellton.

J'espère vous donner satisfaction et à un prix modéré.

Pour appointment téléphoner chez:

Mlle Durette, Ave de la Cathédrale.

Mlle Marie Jeanne Dubé,
COIFFEUSE.

**charbon
bleu**

Maintenant vous pouvez positivement reconnaître votre anthracite Scranton (charbon dur) préféré avant de le brûler.

Il porte une marque de commerce (teinte bleu) pour votre protection.

Téléphonez sans tarder à votre marchand et commandez-le en toute confiance.

D. L. & W. COAL CO., of CANADA, LTD.

LA COULEUR
GARANTIT LA QUALITE

H. G. LEPAGE, RIMOUSKI.



Votre vue diminue-t-elle

Pourquoi laisser s'accroître cette faiblesse de vos yeux quand il est si facile d'y remédier par des verres bien ajustés. Cette précaution prise maintenant vous exemptera des blâmes à l'âge où les négligences du passé se changeront en regret.

J. A. GENDREAU

RESIDENCE A ST-FABIEN.

Membre de l'Association des Optométristes et Opticiens de la Province de Québec

Le meilleur Optométriste Opticien connu.

Bureau à MONT-JOLI, le 1er lundi de chaque mois à l'Hôtel Lavoie rue de la Station.

Bureau à MATANE, tous les premiers mardis de chaque mois chez M. Ls de G. Rioux, agent de la "Metropolitan Life."

Bureau à AMQUI, Hôtel Langis, le 2ème lundi de chaque mois.

PRIX RAISONNABLES — SATISFACTION GARANTIE

CONSULTATION GRATUITE

Bureau à TROIS-PISTOLES: Hôtel Labrie, le 2ème mercredi de chaque mois.

Habits et pardessus

Je vendrai pendant le mois de novembre les habits et pardessus non réclamés. Ayant reçu déjà un acompte sur ces marchandises, je les vendrai très bon marché.

Honoré Gagnon

TAILLEUR, RUE ST-GERMAIN

Nouvelles du magasin
ANGELIL

Je suis arrivé de Montréal avec un assortiment complet de robes et sous-vêtements pour dames. Complètes et pardessus pour hommes. Donc ne manquez pas votre chance, les premiers venus seront les premiers servis.

ROBES DE TOILETTE, en crêpe canton, pour dames, dans les modèles les plus nouveaux, couleurs: vertes, brunes et bleues, grandeur de 14 à 20 ans. Très spécial pour... \$5.95

ROBES EN JERSEY DE LAINE ET SOIE pour dames, couleurs: brunes, bleu-marine et noires, grandeurs de 14 à 20 ans. Régulier \$6.95. Très spécial pour cette semaine à... \$3.95

COSTUMES EN TROIS MORCEAUX, en jersey de laine et soie pour dames, couleurs: verts, bleus, et bruns, grandeurs de 14 à 20. Régulier \$9.50. Très spécial pour:... \$6.49

CHEMISES "Percal" de toilette, pour hommes, couleurs assorties, grandeur de 14 à 15½ seulement. Très spécial pour cette semaine \$0.49

CORPS et CALECONS en coton ouaté pour hommes, marque "Penman" grandeur 34 à 44, 46, 75c. très spéc. pour cette semaine 0.59

CORPS ET CALECONS en laine renforcée de coton, pour hommes, devant double, souple et bien chaud de 36 à 42. Régulier \$1.25 pour cette semaine à:... \$0.85

PARDESSUS D'AUTOMNE ET D'HIVER pour hommes, bleu-marine et brun seulement, doublure de soie. Grandeurs de 35 à 42. Régulier \$19.95 très spécial pour:... \$14.49

Donc remarquez la date et venez de bonne heure chez:

JOSEPH ANGELIL

Avenue de la Cathédrale, RIMOUSKI.

NOUVEAUTÉS

ACHETONS DES MARCHANDISES NOUVELLES A DES PRIX NOUVEAUX

CAMISOLES ANGLAISES

Modèle Opéra, avec appliqué en soie de couleur à l'encolure. Tout nouveaux modèles pour:... 0.96

CORSETS

Modèle silhouette, taillés pour les nouvelles coupes de robes ajustées. Pointures de 20 à 34, beau choix dans: \$1.75 \$2.25 et \$3.50

BOUFFANTS

En tricot de soie et doublés en ouaté, Pour l'automne, en couleur pêche, de taille 38 et 40, pour:... 0.50

KIMONOS JAPONAIS

En soie pesante, dessins oriental très nouveaux, en couleurs fleuries, de nuances vives, beau choix de couleurs et de taille à 5.50

BAS EN SOIE ET LAINE

Un achat d'une grande quantité de ces beaux bas pesants, finis avec hausse élastique et full-fashion, pieds renforcés, dans toutes les teintes en vogue, offerts comme spécial au choix pour, la paire:... 0.49

VOTRE DOLLARD ACHETE PLUS AU MAGASIN

J. ANTONIO VERREAULT

Rue St-Germain Est

RIMOUSKI.